

Le 14 juillet, Fête nationale

Depuis la loi du 6 juillet 1880, dite loi Raspail du nom du député, Benjamin Raspail, à l'origine du projet, la Fête nationale est célébrée chaque 14 juillet.

Avant cette loi, il n'y avait pas réellement de date célébrant la Liberté et l'Union de la Nation. Cette dernière s'identifiait à son souverain, roi ou empereur. C'est l'avènement d'un régime républicain stable, la Troisième République, et la recherche d'une union nationale après la défaite de 1870 contre la Prusse, qui conduisit à la création de la Fête nationale. Sa date, le 14 juillet, commémore la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 mettant fin à la monarchie absolue, mais aussi le 14 juillet 1790 qui correspond à la Fête de la Fédération symbole de l'Union de la Nation face aux puissances royalistes européennes de l'époque. La rédaction de la loi, ne fait aucune référence explicite à ces deux 14 juillet, mais les débats de l'époque furent animés entre partisans de la référence révolutionnaire (1789) et de la référence patriotique (1790). Notons que depuis cette loi, une commune française, située dans le département de l'Ain, a gardé le droit de célébrer la Fête nationale le premier dimanche d'août.

Le 14 juillet donne lieu à des festivités variées : feux d'artifice le 13 ou le 14 au soir ; des bals populaires et enfin des défilés militaires dans les principales villes françaises dont bien évidemment Paris. À l'origine le défilé militaire qui accompagne la Fête nationale devait exalter l'armée de la Nation en vue de la reconquête de l'Alsace-Moselle. Le point d'orgue sera atteint avec le défilé de la victoire le 14 juillet 1919, qui part de la Porte Maillot jusqu'à la Place de la République en passant par l'Avenue de la Grande-Armée, sous l'arc de Triomphe, les Champs-Élysées, la Place de la Concorde, la Rue Royale et les Grands Boulevards. Les années suivantes, la ferveur s'apaisera, mais reprendra dans les années 1930 avec la montée des périls fascistes et nazis. Après la Seconde Guerre mondiale, les défilés se dérouleront en différents lieux parisiens, et depuis le Président François Mitterrand uniquement sur l'axe Charles de Gaulle Étoile, Avenue des Champs-Élysées, Place de la Concorde.

La France est une très rare démocratie historique à organiser quasiment systématiquement, un défilé militaire le jour de la Fête Nationale ; le défilé militaire est plutôt l'apanage des régimes totalitaires et des dictatures. Une exception française, dont il faut rester fier.

Quelques liens pour aller plus loin :

<https://www.gouvernement.fr/14-juillet>

<https://www.gouvernement.fr/le-14-juillet-jour-de-fete-nationale-depuis-1880>

<https://www.gouvernement.fr/les-14-juillet-emblematiques-1880-1890-1919-1945>

<https://www.gouvernement.fr/le-14-juillet-2017-operationnels-ensemble>